LA VIE SPORTIVE

A PROPOS DES JEUX OLYMPIQUES

Pour la huitième fois depuis leur rénovation par le baron de Coubertin, les Jeux olympiques vont se disputer cette année à Paris.

A cette occasion il n'est pas inutile de rappeler ce que furent les jeux de la Grèce antique. On pourrait en même temps que la VIII° Olympiade moderne, célébrer en 1924 le 2.700e anniversaire de l'institution des Jeux. C'est, en effet, en l'an 776 avant J.-C. que furent fondées ces fêtes, à la fois sportives et religieuses, qui devaient se continuer jusqu'au règle de Théodose le Grand.

A cette époque lointaine, la Grèce était divisée en une quantité de petites nations, toujours en guerre les unes contre les autres. Deux de leurs chefs, Lycurgue, le fameux législateur, qui commandait aux Spartiates, et Iphitos, roi des Eléens, décidèrent de créer une trêve pendant laquelle ne pourraient se livrer que des luttes pacifiques entre athlètes. Ces luttes devaient se disputer à Olympie, dont le territoire devenait un lieu sacré sur lequel il était interdit de se présenter en armes.

Les jeux duraient cinq jours; le premier était consacré aux cérémonies religieuses; le second était rempli par les épreuves réservées aux enfants; les adultes n'apparaissaient que le troisième jour. Ils débutaient par les courses, course de vitesse sur un tour du stade, 192 m.; course de fond sur 12 tours, 4.074 mètres. Les courses se disputaient par séries de quatre, dont les vainqueurs se rencontraient pour la première place.

Dans la lutte qui suivait, le vainqueur devait tomber trois fois son adversaire; le pugilat et le pancrace terminaient la journée.

Le quatrième jour était consacré aux courses hippiques. Les chars attelés de quatre chevaux (quadriges) faisaient quatre fois le tour de l'hippodrome. Il y eut également des chars attelés de deux chevaux et Néron se présenta aux épreuves avec un attelage de dix chevaux. Il eut d'ailleurs la malchance de tomber pendant la course, ce qui n'empêcha pas les juges du concours de lui décerner le premier prix! Comme on voit, les empereurs romains ne dédaignaient pas de prendre part aux fêtes d'Olympie.

Tibère figura lui aussi parmi les triomphateurs.

Il y avait encore des courses montées. De même que dans les épreuves attelées, le prix était décerné non pas au conducteur du char, mais au propriétaire de l'attelage; dans les courses montées, c'est au cheval qu'était attribué le prix. C'est ainsi qu'on vit un jour une jument désarçonner son cavalier et terminer la course en tête du peloton. Cela ne l'empêcha pas de gagner le prix qui fut remis à son propriétaire, Phédélas de Corinthe.

Les concours se terminaient par les épreuves du Pentathlon: course, lutte, saut, lancement du disque et du javelot.

Le cinquième jour, enfin, était consacré à la distribution des récompenses et au couronnement des vainqueurs qui se rendaient en procession au temple de Jupiter olympien où, couronnés de l'olivier sacré, ils voyaient leurs noms proclamés par les hérauts.

« On conçoit, dit un historien de ces solennités, l'importance que prit rapidement Olympie, sorte de capitale de toute la Grèce et des colonies fondées par elle sur les trois continents qui entourent la Méditerranée. Vatican du paganisme grec et centre d'attractions de tous ceux qui espéraient remporter dans leur ville natale les trophées de la victoire. »

Les Jeux d'Olympie où la force, la beauté, l'adresse du corps humain étaient célébrées, furent profitables à la civilisation. Les siècles de Solon et de Périclès, où les Hellènes, entraînés par une éducation prolongée pendant une longue suite de générations, atteignirent au plus haut degré de perfection physique, furent aussi l'époque des plus belles productions de la science, de la poésie et de l'art.

Il y eut 283 Olympiades. Les empereurs chrétiens de Byzance supprimèrent avec toutes les institutions du paganisme les Jeux d'Olympie.

Le Stade et le Temple de Jupiter furent détruits en partie par les Visigoths d'Alaric en 395; la destruction fut complétée par Théodose II en 426.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LES EQUIPES QUI REPRESENTERONT LA FRANCE CONTRE LA BELGIQUE ET LE LUXEMBOURG SONT FORMÉS

Deux équipes représentatives de France rencontreront la Belgique et le Luxembourg, le 13 janvier prochain.

L'équipe A jouera contre la Belgique, à Paris, au Stade-Vélodrome Buffalo, et l'équipe B se rendra à Luxembourg, où, sur le terrain du C.A. Spora, elle sera opposée à l'équipe nationale du Grand-Duché.

La Commission de sélection de la Fédération française de football-association a fixé la composition des deux « onze » tricolores:

Equipe A. — But: Chayriguès (Red Star); arrières: seront choisis parmi Baumann (C.A. S.G.), Vanco (R.C. Roubaix), Vignoli (Olympique), B. Lenoble (Havre A.C.); demis: Bonnardel (Red Star), Hugues (Red Star), Domergue (F.C. Cette); avants: Dewaquez (Olympique), Macquart (S.C. Choisy), Nicolas (Red Star), Bard (R.C. de France), Dubly (R.C. Roubaix).

Remplaçants: Cottenet (Olympique), Dupoix (R.C. de France), Isbecque (R.C. Roubaix), Boyer (Olympique Marseille).

Equipe B. — But: Entz (A.S. Valentigney); arrières: Wallet (Amiens A.C.), Canthelou (F.C. Rouen); demis: Clère (Olympique), Lanchon (F.C. Dieppe), Tiberghien (R.C. Roubaix); avants: Barville (C.A.S.G.), Denis (A.F. Garenne-Colombes), Gros (Bastidienne), Rocipon (Bastidienne), Dufour (Olympique).

Remplaçants: Avenel (R.C. Rouen), Thirion (C.A. Vitry), Moulène (C.A. Paris), Fermon (R.C. Calais).

Sporting Club de Douai (I) contre Union Sportive Tourquennoise (1 B)

Dimanche prochain, à 2 h. 15, sur son terrain de la rue de Gand, l'excellente équipe 1 B de l'U.S.T., champion du Nord 1922-1923 et leader actuel du championnat, recevra l'équipe I du Sporting Club de Douai, qui joue en division d'honneur groupe B.

Ce match promet d'être intéressant et le résultat est attendu avec impatience par les amateurs du ballon rond. Au côté de quelques joueurs de classe, l'équipe tourquennoise comprend de jeunes éléments appelés à jouer bientôt avec leurs aînés.

Les cartes 1924 étant en distribution, les membres de l'U.S.T., actifs et honoraires, auront accès au terrain sur présentation de leur carte 1923.

CLUB DES SUPPORTERS «ALLEZ TOURCOING». — Le Comité rappelle aux membres du Club et aux amis de l'U.S.T. le match de l'équipe contre le Racing-Club de France, dimanche, 6 janvier, au Stade de Paris, rue de la Chapelle, à St-Ouen.

Les supporters favorisés par le sort pour accompagner l'équipe, doivent faire parvenir leur acceptation chez le Secrétaire, 24, rue Carnot, pour ce soir vendredi, dernier délai. Le départ en groupe se fera dimanche matin, par le rapide de 6 h. 30. R.-v. Gare de Tourcoing à 6 h. 15. Arrivée à Paris à 10 h. 15. Retour par le rapide de 19 h. 50 pour être à Tourcoing à 23 heures.

Les personnes désireuses de profiter de la réduction sur le chemin de fer peuvent se faire inscrire pour ce soir également 24 rue Carnot, en versant le prix du ticket en 2e classe, soit 45 fr. 50.

DEMANDES DE MATCHES. — **Football-Club de Roubaix.** — 6 janv.: Equipes 3, 4 et Juniors 1 et 2, Gazelles; 13 janv.: Equipe Juniors 2; 20 janv.: Equipes Roitelets et Gazelles. Ecrire d'urgence à M. A. Clément, 14, rue Corneille, Croix.

ATHLÉTISME

LE CÉLÈBRE COUREUR AMERICAIN PADDOCK, BLESSÉ A LA CHEVILLE SERAIT INDISPONIBLE POUR LES JEUX OLYMPIQUES

Au cours d'un voyage d'études dans le centre des Etats-Unis, le célèbre sprinter Californien, Charles W. Paddock, avait été invité, le 6 décembre, à participer à un match de basket-ball avec les élèves de l'Ecole supérieure de Mount-Vernon (environs de Chicago). Au cours de la partie, Paddock se foula la cheville et se fractura un ligament. Il reçut les soins du docteur J. Hanna, puis déclara qu'il ne serait plus le fameux sprinter qu'il avait été jusqu'ici. Ch. W. Paddock, « l'homme volant », devra se servir de béquilles pendant trois ou quatre semaines au moins. Cet accident survient juste au moment où il était question de requalifier Paddock en vue de permettre sa participation aux Jeux Olympiques de Paris.

BOXE

YOUNG MARS ET SCHACKELS contre FRITSCH

Le 9 janvier, l'ex-champion olympique Paul Fritsch, rencontrera à Belfort, le Lillois Young Mars, en 10 reprises. Il sera opposé, le 19 janvier, à Schackels aîné, au Palais d'Hiver, à Lyon.

UNE VICTOIRE DE DECONINCK, A PARIS

A la Salle Wagram, le Belge Deconinck, bien connu des amateurs de boxe de la région, a battu Duthoit par knock-out au 4e round, par une droite au foie.

Son compatriote Vernimmen, moins heureux, dut abandonner au 4e round devant le Marocain Ali-ben-Saïd.

Au cours de la même réunion, le Basque Paolino a battu le champion de Hollande des mi-lourds Sjouverman, par abandon au 5e round.

ECOLE DE BOXE DES ARTS, ROUBAIX. — Les cours de boxe française et anglaise qui auront lieu au siège, 150, rue de l'Epeule, commenceront ce soir, vendredi, à 6 heures, avec les professeurs Jean Vandercruyssen et Albert Vandoolaeghe. Les jeunes gens qui désirent suivre ces cours doivent se faire inscrire au siège, chez A. Vandoolaeghe.

BASKET-BALL

ASSOCIATION SPORTIVE ST-ELOI, ROUBAIX. — Ce soir, vendredi, de 19 à 20 h., entraînement obligatoire pour tous les équipiers. Spécialement convoqués: M. Lefèvère, Porrotin, Lepoutre, Decottignies, Caudron. Les équipiers qui n'ont pas encore remis la photo demandée pour la licence sont priés de la faire parvenir de suite au secrétaire.

HIPPISME

LES COURSES DE VINCENNES du 3 janvier 1924

Prix de Saint-Maurice (monté, 5,000 fr., 2,300 m.): 1er, Uperna (Adèle), 67.50 et 19.50; 2e, Ultra Violet (Dufour), 13.00; 3e, Uppercut (Choisselet), 35.00. — Pas couru: Uranus, Uranie (P).

Prix de Saint-Germain (attelé, 5,000 fr., 2,500 m.): 1er, Unité (Monsieur), 100.00 et 34.50; 2e, Ukko (Bernardin), 19.50; 3e, Usufruitier (Labayle), 42.50. — Pas couru: Uruski, Us Marines, Uri, Urdos, Uranus II.

Prix de Bacqueville (attelé, 6,000 fr., 2,500 m.): 1er, Sady Worthy (Courtade), 16.00 et 12.00; 2e, Sullivane (Simonard), 36.00; 3e, Signorita (Bonet), 44.50. — Pas couru: Sitérein, Salle Favart, Sauterelle, Sermoise, Servia.

Prix de Carrouges (monté, 6,000 fr., 2,500 m.): 1er, Saltimbanque (Chrétien), 17.50 et 17.50; 2e, Tempête (Marie), 13.50; 3e, Trouville (Dufour), 13.50. — Pas couru: Reims, Sans Souci, Tzigane, Tantale.

Prix de Condé (attelé, 10,000 fr., 2,300 m.): 1er, Tibère (Auvray), 50.00 et 24.00; 2e, Thoumiès (Méquignon), 22.50. — Pas couru: Tire au flanc, Tapageur, Ulster, Timariot, Turqueville.

Prix du Maine (attelé, 6,000 fr., 2,800 m.): 1er, Quand Même (Pentecôte), 104.00 et 26.00; 2e, Baccarat (Courtade), 17.00; 3e, Réjane (Cnudde), 21.00. — Pas couru: Sourss, Querelle, Quasi Pompon, électeur de la circonscription peut réclamer à ra-

LES COURSES DE NICE du 3 janvier 1924

Prix d'Ouverture (steeple-chase, à réclamer, 6,000 fr., 3,400 m.): 1er, Œil de Roi (Chapelle), 31.00 et 9.00; 2e, La Main de Massiges (G. Mitchell), 7.50. — Non placés: Paradoxe II, Aral.

Prix de l'Estérel (haies, 7,000 fr., 3,000 m.): 1er, Se Souvenir (Barre), 122.00 et 22.00; 2e, Banco (Delfarguell), 10.00; 3e, Lis (R. Head), 51.00. — Non placés: Abri, Canon II, Dureté, St-Savin, Berneuil II, Rose des Vents, Tennyson, Iasque.

Prix de Villefranche (steeple-chase, 10,000 fr., 3,500 m.): 1er, St-Bernard, 8.00 et 10.00; 2e, Ypsilanti, 6.00; 3e, Meissonnier (G. Mitchell), 7.00. — Non placés: Plouvain, Golden Poplar, Le Revoir, Little Palace, Emir X.

Prix de la Californie (haies, handicap, 8,000 fr., 2,800 m.): 1er, Rocking Chair (Hervé), 24.50 et 8.00; 2e, Corrze (Gottlieb), 8.00; 3e, Abricot (Ld. Baes), 9.00. — Non placés: Le Renfart, Lemorier, Theosprop, Dada, Spanish Flu.

COMMUNICATIONS

— **Association Sportive Tourquennoise.** — Ce soir vendredi, à 7 h., au Foyer des Amicales rue du Haze, réunion de la Commission et de tous les membres actifs. Spécialement convoqués: Coucke, Fontaine, Heulst, Baudnin.

— **Croix de Malte Wattrelosienne.** — Ce soir, à 20 h. 15, réunion pour tous les équipiers indistinctement (Equipes 1, 2 et 3). Communications importantes au sujet de la Coupe de Roubaix. Présence absolument indispensable. Amende aux absents.

TIR

ROUBAIX. — **Amicale Terneux.** — Dimanche 6 janvier, de 9 h. à midi, sous la direction de M. Vanocker, première séance du « Prix Léon Delberghe », qui se disputera pendant tout le mois de janvier.

COLOMBOPHILIE

ROUBAIX. — **Concorde.** — Dimanche 6 janvier, de 16 à 18 h., réunion pour la perception des cotisations de l'année et de la Commission.

BOURSE DE PARIS

du jeudi 3 janvier 1924

3 p. 100 perpétuel, 55.50. — 3 p. 100 amort., 66.75. — 5 p. 100 1915-16, 69.50. — 4 p. 100 1917, 58.80. — 4 p. 100 1918, 57.55. — 5 p. 100 1920, 85.20. — 6 p. 100 1920, 81.05. — Bons 6 p. 100 1922, 484. — Bons 1923, 474. — Crédit National 1919, 436.50. — Crédit National 1920, 440. — Crédit National 1921, 481. — Crédit National 1922 janv., 464. — Crédit National 1922 juillet, 493. — Crédit National 1923, 475.

Ville de Paris 1871, 341; 1875, 418.75; 1876, 418; 1898, 231; 1899, 222.50; 1904, 222.50; 1905, 337; 1910 3 p. 100, 225; 1912, 194; 1919, 365.

Communales 1879, 433; 1880, 459; 1891, 235; 1892, 280.50; 1899, 258; 1906, 281; 1912, 151; 1920 lib., 408.

Foncières 1879, 465; 1883, 250; 1885, 261.50; 1895, 278; 1903, 300; 1909, 155.75; 1913 3 1/2, 300; 1913 4 p. 100, 380; Emprunt 1917, 250; Emprunt 1921 lib., 492.

BANQUE ROBERT (Fondée en 1868) 86, Rue de la Gare (Téléph 542), ROUBAIX
Vérification gratuite et immédiate des tirages.
Dépôts à vue et à préavis. 45478

BOURSE DE LILLE

du jeudi 3 janvier 1924

VALEURS EN HAUSSE

(Le premier chiffre indique le cours précédent, et le second chiffre, le cours du jour.)

Albi, action, 810—836; part, 2.367—2.375. — Aniche, action, 1.281—1.297. — Anzin, action, 1.282—1.305. — Béthune, 2.984—3.010; 10e, 288.75—294.50. — Bruay, 2.883—3.005; 10e, 290—302.50. — Carvin, 1.087—1.100. — La Clarence, 425—430. — Courrières, 670—690. — Crespin (Nord), 286—289. — Dourges, 719—740. — Escarpelle, 1.635—1.653. — Ferfay, 547—562. — Lens, 447.50—462. — Liévin, 321-330; Liévin coup. 30, 9.695—10.115. — Ligny-lez-Aire, 1.445—1.461. — Marles 70 p. c., 458-462.50. — Nord Alais, 97.50—98. — Ostricourt, 945—959. — Thivencelles, 335—336. — Vendin-lez-Béthune, 234—240. — Vicoigne-Nœux, 697.50—710. — Aciéries Blanc-Misseron, 659—685. — Aciéries France, 546—550. — Ateliers Chantiers France, 250—260. — Denain-Anzin, 2.825—2.865. — Escaut, 2.300—2.640. — Arbel, 902—911. — Fives-Lille, 2.648—2.661. — Matériel Transport, 274—280.

Bustenari, action, 398—414.50. — Dabrowa, cap., 1.020—1.050; jouiss., 611—650; part, 1.385—1.431. — Financière Pétroles, act., 481-500. — Franco-Polonaise, action, 678—702; part, 1.691—1.750. — Karpathes, action, 545—570; part, 5.840—6.170. — Lille-Bonnières, act., 1.395—1.500; pr., 1.725—1.881. — Milano, act., 243—254; part, 135—136. — Monte-Carlo, act., 328—340; part, 132—136. — Omnium Pétroles, action, 653—660; part, 2.560—2.675. — Polana, action, 144—145. — Potok, action, 860—875. — Raffinerie Pétrole, action, 810—815. — Silva Plana, action, 208—216; part, 2.212—2.220. — Wankowa, action, 1.060—1.083; part, 420—440. — Comptoir Industriel Linier, 1.335—1.406. — Agache fils, 1.435—1.461. — Kuhlmann, 750—772. — Vermynck, 187.50—203. — Tiberghien, action, 994—998; part, 4.300—4.345.

VALEURS EN BAISSE

(Le premier chiffre indique le cours précédent, et le second chiffre, le cours du jour.)

Flines, 87—84.75. — Aciéries Sambre-et-Meuse, 1.940—1.895.

STATIONNAIRES

Blanzy, 1.775. — Aciéries Longwy, 1.155. — Aciéries Nord-Est, 390. — Senelle-Maubeuge, 1.945. — Franco-Belge Matériel Chemin de fer, 1.450. — Zagora, action, 195. — Société Industrielle de Verrerie, 142. — Margarinerie Béthune, 63.50.

(Communiqué par le Crédit du Nord).

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

COTE DU PEIGNE « TYPE UNIQUE »
Marché à terme de Roubaix-Tourcº

Basée sur la moyenne des prix pratiqués à la corbeille

COTE DU JEUDI 3 JANVIER 1924

Mois	Côte officielle Préc.	Ce jour	Rens. complém. Achet.	Vend
Janvier	—.—	—.—	45.00	—.—
Février	—.—	—.—	44.00	—.—
Mars	—.—	—.—	44.00	—.—
Avril	—.—	—.—	43.50	—.—
Mai	—.—	—.—	43.00	—.—
Juin	—.—	—.—	43.00	—.—
Juillet	—.—	—.—	42.00	—.—
Août	—.—	—.—	42.00	—.—

Affaires traitées à la corbeille: Néant.

Marché à terme des changes à Anvers

COTE DU JEUDI 3 JANVIER 1924

	Liv. st.	Fr. franç.	Dollars	Marks
1re quinz. janv.	97.65	112.40	22.91	
1re quinz. mars	97.70	112.40	22.88	
1re quinz. juin.	97.725	112.40	22.85	

(Communiqué par la Caisse internationale de Liquidation d'Anvers).

Marché des Changes à Paris

du 3 janvier 1924

Londres, 87.295; Londres, chèques, 87.05; New-York, 20.585; Belgique, 89.20; Danemark, 364.75; Espagne, 259.25; Hollande, 778.00; Hongrie, 0.10; Italie, 87.80; Norvège, 289.75; Prague, 56.40; Roumanie, 10.25; Suède, 538.75; Suisse, 357.00; Vienne, 28.50.

COTONS. — Le Havre, 3 janvier. — Clôture. — Tendance ferme. Ventes, 2.050 balles. — Janvier, 902; février, 906; mars, 907; avril, 901; mai 900; juin, 891; juillet, 880; août, 850; septembre, 790; octobre, 768; novembre, 731; décembre, 720.

— Liverpool, 3 janvier. — Clôture. — Janvier, 19.69; mars, 18.89; mai, 17.51; juillet, 16.67; septembre, 16.82; novembre, 16.17.

— New-York, 3 janvier. — Janvier, 34.02; mars, 34.96; mai, 35.18; juillet, 34.26.

LAINES. — Le Havre, 3 janvier. — Tendance calme. — Janvier, février, 18.90; mars, 13.50; avril, 13.10; mai, 13.00. Les autres mois sont inscrits.

CAFÉS. — Le Havre, 3 janvier. — Clôture. — Tendance calme. Ventes, 1.000 sacs. — Janvier, 301,50; février, 294.75; mars, 280; avril, 276; mai, 264; juin, 264; juillet, 255; août, 252.50; septembre, 248.25; octobre, 241; novembre, 239; décembre, 234.50.

SUCRES. — Paris, 3 janvier. — Clôture. — Très ferme. — Janvier, 299, payé; février, 298, payé; mars-avril, 300, payé; 4 premiers, 300 payé; 4 de mars, 300, payé. — Cote officielle, 295 à 299.

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS du 3 janvier (Clôture)

Blés. — Soutenue. — Janvier, 98.25, payé; février, 98.25, payé; 4 premiers, 98.25, payé; mars-avril, 97.50, payé; 4 de mars, 97.00 payé.

Farine (Fleur). — Irrégulière. — Janvier, 125.50, payée; février, 125.25 à 125.50; 4 premiers, 125.75 à 126.00; mars-avril, 125.25 à 125.50; 4 de mars, 125.00 à 124.75, payés.

Avoines noires. — Soutenue. — Janvier, 67.25, payé; février, 67.00, acheteur; 4 premiers, 68.25, payé; mars-avril, 69.00, acheteur; 4 de mars, 69.50 à 69.75.

Avoines diverses. — Soutenue. — Janvier, 66.50 nominal; février 66.50, acheteur; 4 premiers, 66.50, acheteur; mars-avril, 68.00, nominal; 4 de mars, 69.00 payé.

Seigle. — Sans affaires. — Janvier, 76.00, nominal; février, 75.50, nominal; 4 premiers, 75.50, acheteur; mars-avril, 76.00, acheteur; 4 de mars, 75.50 acheteur.

Lin. — Sans affaires. — Disponible, inscoté; janvier, 390, nominal; février, 390, nominal; 4 premiers, 390, nominal; mars-avril, 390, nominal; 4 de mars, 370 acheteur; 4 de mai, 300, acheteur.

MARCHE AUX BESTIAUX de la Villette du 3 janvier

Bœufs: vendus, 1750; 1re qual., 7.10; 2e qual., 6.40; 3e qual., 5.80. — Vaches: vendues, 920; 7.00, 6.20, 5.10. — Taureaux: vendus 195; 6.40, 6.10, 6.50. — Veaux: vendus, 1035; 10.60, 9.40, 7.40. — Moutons: vendus, 5.900; 12.30, 10.40, 9.20. — Porcs: vendus, 2.220; 9.00, 8.86, 8.72.

DÉTRUISEZ vos CORS sans douleur et définitivement avec la MÉLINITE
EN 5 JOURS. Guérison radicale et sans douleur des cors aux pieds, durillons, etc.
Depuis 60 ans, jamais d'insuccès
Le Flacon: 2f. Pharmacies, Franco 2.45
16, Rue de Rocroy, Paris

ÉTATS-CIVILS

ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 3 janvier. — Henri Boncourt, rue d'Ypres 5. — Simone Doutreligne, rue de l'Alma, cour Decock, 13. — Agnès Troquette, rue des Longues-Haies, 64, cour Bernard, 21. — Louis Caure, rue Grétry, 28. — Alfred Desoubries, rue de la Vigne, cour Leman, 1. — Jacqueline Couthier, place de la Nation, 7.

Publications de mariages. — Aimé Carré, rattacheur, rue Decrême, cour Degrieck, 9, et Virginie Delecenserie, soigneuse, rue Jules-Guesde, cour St-Joseph, 26. — Florimond Bourgois, serrurier, rue de la Perche, 43, et Alphonsine Bruwier, repasseuse, rue de Naples 35. — François D'Hallwin, couvreur-zingueur, à Wattrelos, et Jeanne Lerouge, finisseuse, rue de l'Ommelet, impasse Horace Vernet, 9. — Fernand Landrieux, ajusteur, rue du Fort, 9, et Zulmée Pontigny, tisserande à Croix. — Charles Merck, forgeron à Cachan (Seine), et Marie Raman, blanchisseuse, rue de la Basse-Masure, cour Agache, 10.

Décès. — Michelle Grangé, 88 ans, rue Pellart, 117. — Achille Delcroix, 46 ans, boulevard Gambetta, 56. — Lucienne Cartier, 18 ans, rue Marceau, 34. — François Gévar, 56 ans, rue J.-Guesde, 159, cour St-Joseph, 35. — Edouard Messelin, 74 ans, rue de Lannoy, cour Martin, 8. — Anatille Delcambre, 51 ans, rue Voltaire, 78 (Hôpital).

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES, 40, rue Sébastopol, Roubaix. Cercueils. Décors funèbres. Démarches. Organisation complète de convois. Téléph. 3.06. 46099

CROIX. — Naissances. — André Senelle, rue du Trocadéro, 41. — Marguerite Roose, rue de Lille. — Gilbert Mascart, rue Gambetta, 14.

MOUVAUX. — Naissance. — Geneviève Moerman, rue Négrier, 33.

TOURCOING. — Déclarations de naissances. — Du 1er: Marcel Cuvelier, contour Ste-Anne, baraquement 49. — Du 3: Simone Dupont, rue d'Elbeuf, 34.

Publications de mariages. — Gaëtan Antonietti, carrossier, rue de Mouvaux, 145, et Germaine Bonnet, sans profession, à Roubaix. — Louis Leman, modeleur, rue Turgot, 9, et Valentine Verloo, sans profession, rue de la Malcense, 177. — Gaston Leignel, couvreur, rue des Flandres, 9, et Jeanne Dujardin, soigneuse, rue de Gand, 471. — Charles Spinnewyn, employé, rue Marceau, 46, et Clotilde Dervaux, sans profession, rue Ste-Barbe, 23. — Jean Dalle, employé, boulevard Gambetta, 180, et Madeleine Desmarchelier, rue du Halot, 45. — Georges Hardeman, employé au chemin de fer, à Merris, et Rachel Dumortier, rue du Congo, 247.

Décès. — Du 2: André Duquesne, 2 mois, rue du Blanc-Seau, 422. — Rosalie Vanseymortier, 60 ans, sans profession, rue Nationale, 122. — Du 3: Marcel Leclercq, 1 an, rue de Courtrai, 300. — Jules Faux, 15 mois, rue Chateaubriand, 1.

VERSEZ UN FLACON

de Quintonine dans un litre de vin de table et instantanément vous obtiendrez un litre de vin fortifiant complet, très actif et très agréable. Le flacon de Quintonine: 2 fr. 75.

Phie Ferraille, 81, rue de Lille; Phie Deroubaix, 108 rue de Lannoy à Roubaix; Phies Capelle, 135, rue du Tilleul, et Masclef, 18, rue Carnot, à Tourcoing; Fourlinie à Croix; Mellin à Wattrelos.

CONVOIS FUNÈBRES

SŒUR LOUISE, Fille de la Charité de St-Vincent de Paul, née Michelle GRANGE, pieusement décédée le 2 janvier 1924, dans la 89e année de son âge et la 66e année de sa vocation, administrée. Funérailles, samedi 5 courant, à 9 heures et demie, en l'église Saint-Martin. — Réunion 117, rue Pellart, à neuf heures un quart. 22345d

M. Charles BAILLON, époux de Dme Marie DUBOIS, décédé le 31 décembre 1923 dans sa 62e année, administré des sacrements. Convoi et service solennels, vendredi 4 courant, à 9 h. 30, en l'église Notre-Dame. L'assemblée 1, boulevard de la République, à 9 h. 15. 22318

M. Emile CASTEL, décédé le 2 janvier 1924, dans sa 71 année administré des sacrements. Funérailles samedi 5 courant, à 10 h., en l'église St-Eloi (Blanc-Seau). Réunion 319 bis, rue du Blanc-Seau, Tg. à 9 h. 45. 22312

MESSES & OBITS

Un service solennel aura lieu le samedi 5 janvier, à 10 h., en l'église St-Martin, pour le repos de l'âme de M. Charles POITEVIN, membre de la Chambre de commerce de Roubaix, et du 1er groupement Economique Régional, ancien président des commerçants du centre, décédé à Paris le 22 décembre 1923, à l'âge de 59 ans, administré des sacrements. 22314

REMERCIEMENTS

La famille Roels, très touchée des marques de sympathie qu'elle a reçues à la suite du décès de Monsieur Alphonse ROELS, veuf de Mme Marie GRULOO, adresse ses sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 58976d

Alpes Dauphinoises. A CÉDER, pour se retirer HOTEL 1er ordre. Clientèle familles. Touristes franç. et étrang., univers. connu. 70 ch. gdes salles, hall, salons, s.-de-b.. tennis, garages. Parc omb. P. 1.000.000. 6.500 m2 env. Tr. recomm. Banque Petitjean, 12, r. Montmartre, Paris. 947d

Le Gérant: ALFRED MESSIAEN
Imprimerie du Journal de Roubaix, 71 Grande-Rue

Faites de votre désir une réalité

Faites de votre désir d'être bien portant une réalité immédiate avec les Pilules Pink.

Les troubles que vous accusez: maux d'estomac, mauvaises digestions, maux de tête; votre affaiblissement, votre manque d'appétit, tout cela indique simplement que votre sang est appauvri, que votre système nerveux est déprimé. Les Pilules Pink sont donc bien ce qu'il vous faut, car elles n'ont pas leurs pareilles pour régénérer le sang et les forces nerveuses. Et pourquoi ne vous réussiraient-elles pas? Elles ont bien réussi à Mme Albert Saulnier, de Batna, département de Constantine (Algérie), qui se trouvait précisément dans le même cas que vous:

(Cl. F. Alvado.)

Mme Albert SAULNIER.

« Je suis heureuse de vous faire savoir écrit Mme Albert Saulnier, que les Pilules Pink m'ont fait vraiment beaucoup de bien. Depuis que j'en ai pris mes forces sont revenues et j'ai retrouvé un excellent appétit. J'avais aussi assez fréquemment des accès de paludisme, avec les Pilules Pink; ils ont finalement complètement disparus.

Les Pilules Pink possèdent des propriétés indéniablement hors de pair pour combattre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les maux d'estomac, maux de tête, douleurs, irrégularités des périodes, les troubles de la croissance et du retour d'âge.

Toutes Phcies et au Dépôt: Phcie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 4,50 la boîte, 24 frs les 6 boîtes, plus 0,50 de taxe par boîte (R. C. Seine 148.903)

BONS de la DÉFENSE NATIONALE

TAUX D'INTÉRÊT:

à un mois .... 3 %
à trois mois .... 4 %
à six mois .... 4 1/2 %
à un an .... 5 %

On trouve les Bons de la Défense Nationale partout: Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de poste, Banque de France, Banques et Sociétés de Crédit, chez les Notaires, etc.

SE BOIT SEC ou à l'EAU, avec du SIROP de CITRON ou du CASSIS
SUZE
APÉRITIF A LA GENTIANE

TOUTES LES DOULEURS
Névralgies, Migraines, Rhumatismes, etc., disparaissent par l'emploi des Cachets Pyral. Tes Phies. Refuser les imitations. (R. C. Lille 1120). 4240

Il a suffi d'une petite annonce pour transformer plus d'une existence.

PUBLICATIONS et Avis de Sociétés

Etude de Me Paul FONTAINE, Docteur en droit, Notaire à Roubaix, rue St-Georges, n° 25.

Dissolution de Société

Aux termes d'un acte reçu par Me Paul FONTAINE, Notaire à Roubaix, soussigné, le 15 Décembre 1923, enregistré, la « Société Anonyme Coopérative à capital variable de Wattrelos et environs » souvent dénommée « LE FOYER FAMILIAL » au capital initial de 100.000 francs, dont le siège était à Wattrelos, a été dissoute à compter du 15 Décembre 1923 et M. Prosper Gaillard, mécanicien demeurant à Wattrelos, rue Vauban, n° 31, a été nommé liquidateur.

Pour Extrait:
(Signé) FONTAINE.

Deux extraits dudit acte ont été déposés le 28 Décembre 1923 l'un au Greffe du Tribunal de Commerce de Roubaix, et l'autre au Greffe de la Justice de Paix du Canton Nord de Roubaix. 51900d

Pour Mention:
(Signé) FONTAINE.

CESSIONS

Etude de Me Albert GHESQUIERES, Notaire à Tourcoing, rue Nationale, 61.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me GHESQUIERES, Notaire à Tourcoing, le 20 Décembre 1923, Monsieur Jean-Baptiste Paul Joseph Fourez, débitant de boissons et Madame Julia Catherine Omez son épouse, demeurant ensemble à Tourcoing, rue de la Croix-Rouge n° 175.

Ont vendu et cédé à Monsieur Flory Amédée Pinset, employé au Chemin de Fer et Madame Lucie Marie Louise Debacker son épouse, demeurant ensemble à Tourcoing, rue de Toul 27.

Le fonds de commerce de débitant de boissons qu'ils possédaient et exploitaient à Tourcoing, rue de la Croix-Rouge 175, comprenant:

1 — La clientèle et l'achalandage y attachés.

2 — Les différents objets mobiliers et le matériel servant à son exploitation.

3 — Les marchandises en magasin.

Jouissance 1er Janvier 1924.

Les oppositions devront être faites à peine de forclusion, dans les 10 jours de la présente insertion et seront reçues au domicile élu en la demeure des cessionnaires, rue de Toul, n° 27.

La présente insertion est faite en renouvellement de celle parue dans le « Journal de Roubaix » daté du 23 Décembre 1923.

Pour Deuxième Insertion:
51957d (Signé) GHESQUIERE.

CABINET **André FLEURIGANT**
LIQUIDATEUR
12, rue du Palais-Rihour, Lille (près rue de l'Hôpit Militaire) (de 9 à 12 et de 2 à 6) Tél. 4116 (R.C. Lille 22217)

Premier Avis

Par acte sous seings privés en date à Lille, du 1er Janvier 1924, Monsieur Robert Lommez demeurant à Roubaix 81, rue de Fontenoy et Monsieur Jules Ghesquier, demeurant à Roubaix, 147, rue Franklin, tous deux associés en nom collectif, sous la raison sociale « LOMMEZ et Cie », ont cédé à Monsieur Etienne Dufaye, Ex-Restaurateur, demeurant à La Madeleine, 46, Avenue Louise et à Monsieur Charles Degraeve, Champignonniste, demeurant à Lille 7, Place de l'Arbonnoise, le fonds de commerce de fabrication de Jambons, Saucissons, Pell-Mons et Filets de Harengs, connu sous le nom de:

COMPTOIR DES SALAISONS

qu'ils exploitent à Roubaix, 81 rue de Fontenoy. Ensemble la clientèle, l'achalandage et le matériel y attachés, l'enseigne et le nom commercial, ainsi que le droit à la location des lieux où s'exploite ledit fonds.

Cette vente a lieu suivant prix et conditions arrêtés entre les parties.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours qui suivront le second avis, au siège du fonds vendu.

AVIS

M. Robert Lommez, a l'honneur d'informer sa nombreuse et fidèle clientèle qu'à la suite de cette cession, il reste associé à MM. Dufaye et Degraeve, et qu'ensemble, ils apporteront tous leurs soins pour donner satisfaction à tous. 51972d

Cabinet L. DESPRET
13 et 15 place Rihour, Lille
A CÉDER

Café Hotel, plein centre de Lille, lits de tous, prouvant un gros bénéf. à céder 80.000 f. Cause maladie Joli Café, libre de tout, 12 à 15.000 fr. d'af. par mois, long bail; loyer couvert 150.000 francs.

Estaminet Angle de rue, 150 mètres gare de Lille. Affaires prouv. 27.000 francs. 51952d

AGENCE ROUBAISIENNE
60, Rue du Chemin de Fer, Rx.
Café, libre brass. orchestrion, centre Rx. passage, 26.000 fr. Café, libre brass. orchestrion, 5 garnis, occasion, 45.000 fr. Café, boulotre, salle fêtes, 10 chambres, sociétés, 50.000 fr. Pas de Porte, pour petite industrie, et habitation, 15.000 fr. Epicerie-Mercerie-Jouets, centre Rx., cause santé, 35.000. Lingerie-Confection, rue grand passage, 12.000 fr. Boucherie-Charcuterie, quartier peuplé, 11.000 fr. Epicerie-Buvette libre brass. installation magnif. 35.000 fr. Crémerie, centre Rx. 15.000 fr. Clientèle de Lait, 15.000 fr.
On renseigne gratis
Prêts aux acquéreurs. 51964d

JE DONNE 60 fr. par jour, ménage actif sérieux, désir tenir joli dépôt Vins. Aliment bien logé. Gar. 7.000 titres B.D.N. acceptés. Société FERRIERE et Cie, 31, Bd Magenta, PARIS.

Commerce de Vins
(Gros et détail)
situé à Roubaix, à vendre. Affaire intéressante. Ecrire au journal, init. Y.C.W.

A CÉDER

Affaire intéressante, Beurre, Œufs, Volailles, lapins. Ecrire D.R. bureau journal. 58938

Clientèle de Modes
à vendre dans bourg, environs Lille. Ecrire init. X.C.W. au bureau journal. 51962

Cherche à reprend. Commerce **Mercerie-Epicerie**
3 à 4.000 fr. Ecrire init. M.R. bur. au du journal. 58972d

BELLE clientèle de lait avec cheval et voiture à céder. Prendre adresse au bureau du journal. 58916

A CÉDER
Cause santé excell. aff. chauffage, bas prix. Ecrire: Boîte Postale 95, Roubaix. 30221

LE CABINET D'AFFAIRES **Alph. Cerisier Fils**
21 r. l'Industrie Tg Tél. 13-45
est spécialement installé pour les cessions de fonds de commerce et les ventes d'propriétés.

Office Immobilier
Pour CÉDER ou REPRENDRE UN COMMERCE
Pr VENDRE vos IMMEUBLES
16 rue Pauvrée Rx. Tél. 20-91. 58959

A CÉDER, DOMMAGES DE GUERRE IMMOBILIERS, Région de St-Quentin. Environ 5 millions de remploi, une partie réemployable sur Arras.

ON DEMANDE BONS DE CESSIONS 3 MILLIONS, paiement comptant. — Faire offres à Monsieur Paul GRONIER, 11, rue Antoine-Lécuyer Saint-Quentin. (Téléphone 586) R.C. St-Quentin 1681). 51968

MALACÉÏNE
Avoir un joli teint c'est être jolie
ON A TOUJOURS UN JOLI TEINT, QUAND ON SE SERT DE LA CRÈME ET DE LA POUDRE MALACÉÏNE
R. C. Seine 171.779

FEUILLETON DU « JOURNAL de ROUBAIX » du 4 janvier 1924 — N° 26.

Les Trois Yeux

PAR

MAURICE LEBLANC

Non, cela ne signifie rien. Ce sont des visions sans suite et sans réalité. Et, pourtant, notre cœur reste serré d'angoisse, comme si nous venions d'assister à un assassinat ou à une exécution. Et, pourtant, ces visions incohérentes furent peut-être ce qui contribua le plus à la découverte de la vérité. Leur illogisme amena une explication logique des phénomènes. L'excès des ténèbres avait allumé une première lueur...

Aujourd'hui, ce que j'appelle, en évoquant le passé, incohérences et ténèbres, me semble ordonnance parfaite et clarté absolue. Mais, en cette fin d'après-midi, où s'amassait d'ailleurs un orage au lointain du ciel, la foule, remise de son angoisse, devint plus bruyante et plus agressive. Le spectacle l'avait déçue. Elle n'y avait rien trouvé de ce qu'elle attendait, et manifestait son mécontentement par des cris de menace à l'adresse de Théodore Massignac. Les incidents qui allaient marquer le dénouement brusque de la séance se préparaient.

« Massignac! Massignac! » scandait-on.

Debout au milieu de sa cage, la tête tournée vers l'écran, il épiait les symptômes possibles d'une autre vision. Et, de fait, à bien y regarder, ces symptômes existaient. On eût dit, plutôt que des visions, des reflets de visions qui effleuraient la surface du mur comme des nuées légères.

Soudain, Massignac étendit le bras. Les nuées légères prenaient des contours rigoureux, et l'on s'aperçut que, par dessous ce brouillard, le spectacle avait recommencé et qu'il continuait.

Mais il continua péniblement, avec des éclipses totales, et des moments de pénombre où les scènes se déroulaient dans la brume. On voyait alors des rues presque désertes dont la plupart des boutiques étaient fermées. Personnes aux portes ou aux fenêtres.

Une charrette, qu'on apercevait par intervalles, suivait ces rues. Elle portait, en avant, deux gendarmes habillés comme au temps de la Révolution; en arrière, un prêtre, et un homme en habit, culotte foncée et bas blancs.

Une vision isolée nous présenta la figure et le buste de cet homme. Je reconnus, et, en général, tout le public de l'amphithéâtre reconnut la figure du roi Louis XVI.

Nous le revîmes, après quelques intermittences, sur une grande place entourée de canons et noire de soldats. Il montait les marches raides d'un échafaud. Il n'avait plus ni habit ni cravate. Le prêtre le soutenait. Quatre bourreaux essayèrent de le saisir.

Je suis obligé d'interrompre ici la relation que je fais le plus sèchement possible, de ces fugitives apparitions, pour bien spécifier qu'elles ne produisirent pas sur le moment l'effet d'épouvante que l'on pourrait croire en me lisant. Elles furent trop brèves, comment dirais-je?... trop décousues — et si mauvaises au point de vue strictement cinématographique où le public se plaçait malgré lui, qu'elles suscitaient, au lieu d'anxiété, de l'irritation et de la colère.

On avait subitement perdu toute confiance. On riait et on chantait. On conspuait Massignac. Et les invectives redoublèrent lorsque, sur l'écran, un des bourreaux montra la tête coupée du roi et s'évanouit dans le brouillard ainsi que l'échafaud, les soldats et les canons.

Il y eut encore quelques essais timides, essais de film où plusieurs personnes prétendent avoir reconnu la reine Marie-Antoinette et qui firent patienter un public désireux d'assister jusqu'au bout à un spectacle si chèrement payé. Mais le mouvement de la foule ne pouvait plus être contenu.

Qui le déchaîna? Qui s'élança le premier et provoqua le désordre et, par la suite, la panique? L'enquête n'a pas réussi à l'établir. Sans doute, la foule entière obéit-elle au désir de donner libre cours à son mécontentement, et les plus turbulents en usèrent-ils pour malmener Théodore Massignac, et même pour monter à l'assaut de l'écran fabuleux. En tout cas, cette dernière tentative échoua devant le rempart infranchissable des huissiers qui, tous armés de coups de poing américains ou de casse-têtes, repoussèrent le flot des envahisseurs. Quant à Massignac, qui eut la fâcheuse idée, après avoir relevé le rideau, de sortir de sa cage et de courir vers une des issues, il fut happé au passage et englouti dans un remous furieux de manifestants.

Dès lors, on se rua les uns sur les autres, en un besoin éperdu de querelle et de lutte qui opposait aussi bien les adversaires de Massignac aux partisans de l'ordre, que des gens exaspérés à des gens qui n'avaient pas d'autre idée que de fuir. On brandissait les cannes et les ombrelles. Du sang coula.

Pour moi, je m'esquivai le mieux que je pus et me frayai un passage dans cette mêlée indescriptible. J'y eus du mal, car de nombreux agents de police, et beaucoup de personnes qui n'avaient pu entrer, affluaient vers les issues de l'amphithéâtre. Enfin, je pus arriver à la grille par une trouée qui se fit à travers la foule.

« Place au blessé! » hurlait un grand gaillard au visage glabre.

Deux hommes suivaient, portant dans leurs bras un individu recouvert de vêtements et de pardessus.

La foule s'écartait. Le cortège sortit. J'en profitai.

Du doigt, le grand gaillard désigna une auto de maître qui stationnait.

« Chauffeur, je vous réquisitionne. Ordre de la Préfecture. Allons, les camarades, dépêchez-vous un peu, hein? »

Les deux camarades introduisirent le blessé dans la voiture et s'y installèrent. L'homme prit place auprès du chauffeur, et l'auto s'éloigna.

Ce n'est qu'à la seconde même où elle disparut au détour de la route, que j'eus, dans un éclair, et sans aucun motif d'ailleurs, la notion exacte de ce que signifiait cette petite scène.

Soudain je devinai qui était ce blessé que l'on cachait avec tant de soin et que l'on enlevait avec tant de diligence. Et soudain, aussi, malgré la transformation du visage, bien qu'il ne portât ni barbe ni lorgnon, je donnai un nom au grand gaillard à la face glabre. C'était le sieur Velmot.

Je retournai précipitamment vers l'Enclos. J'avertis le commissaire de police qui s'était occupé jusqu'ici de l'affaire Dorgeroux. Il siffla ses hommes. On sauta dans des autos. Trop tard. Les routes étaient déjà encombrées d'un tel fouillis de véhicules que la voiture du commissaire demeura clouée sur place.

Ainsi, en pleine foule, grâce au stratagème le plus audacieux, profitant d'une bagarre à laquelle il n'était sans doute pas étranger, le sieur Velmot avait enlevé son complice et implacable ennemi, Théodore Massignac.

XIII

Le voile s'écarte...

Je n'insisterai pas sur les deux films de cette seconde séance et sur le rapport évident qui les liait l'un à l'autre. Nous sommes, à ce moment de l'extraordinaire aventure, trop près du but pour nous arrêter à des commentaires fastidieux. Il faut penser qu'un journal imprimait le lendemain la première et, quelques heures après, la seconde partie de ce fameux mémoire Prévotelle où le problème était abordé d'une façon si magistrale, et résolu avec une méthode et une logique qui nous impressionnèrent si profondément. Comment l'oublierais-je, moi? Comment oublierais-je que, durant cette soirée, où je réfléchissais dans ma chambre à l'enlèvement de Massignac et au contre-coup de cet incident sur les séances de l'Enclos, durant cette soirée où l'orage longtemps attendu éclatait au-dessus de la région parisienne, Benjamin Prévotelle écrivait le début de son mémoire? Et comment oublierais-je que, de cela, j'allais être informé par Benjamin Prévotelle lui-même?

Vers dix heures, en effet, un des plus proches voisins du Logis, chez lequel mon oncle ou Bérangère allaient souvent téléphoner, me faisait dire qu'il était en communication avec Paris, et qu'on me suppliait de venir au téléphone sans perdre une minute.

Je m'y rendis de fort mauvaise humeur. J'étais harassé de fatigue. La pluie faisait rage, et la nuit était si noire que je me heurtais aux arbres et aux maisons.

A peine arrivé, je saisis l'appareil. Quelqu'un me dit, d'une voix qui tremblait au bout du fil:

« Monsieur... Monsieur... j'ai trouvé... »

Je ne compris pas d'abord, et demandai qui me parlait.

« Mon nom ne peut rien vous dire, me fut-il répondu .. Benjamin Prévotelle.... Je n'ai certes pas qualité... Ingénieur... Sorti de l'Ecole Centrale il y a deux ans... »

Je l'interrompis.

« Un instant, monsieur, un instant... Allo... Benjamin Prévotelle? Mais votre nom m'est connu... Oui, je me souviens... je l'ai lu dans les papiers de mon oncle.

(à suivre).